



Fiche d'information sur le processus de « gender seal » au PNUD - BURUNDI



Le label « gender seal » est un processus de certification professionnelle qui distingue les bons résultats obtenus dans les bureaux de pays du PNUD pour concrétiser l'égalité entre les sexes. Cet outil facilite la tâche des responsables et accélère les changements nécessaires au soutien des objectifs des pays en matière d'égalité entre les sexes.

1. PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE

- LES MINISTÈRES : en charge du genre, de la Fonction publique, de la Justice, de la Jeunesse, du Développement communal, des Finances et de la Planification ;
- LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC).

2. SEPT DOMAINES DE COMPÉTENCES À RENFORCER ET À ÉVALUER

- Institutionnalisation et GESTION de l'égalité entre les sexes
- Capacités internes
- Environnement propice
- Gestion du savoir
- Communication
- Impact et résultats
- Partenariats

3. ACTIONS CLÉS (2017-2018)



ORGANISER DEUX FOIS DEUX ÉVÈNEMENTS INTERNES ET EXTERNES

PNUD : plaidoyer, information, communication
 PARTENAIRES : plaidoyer, information, communication



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Rendre l'environnement de travail plus apte à la promotion de l'égalité entre les sexes



RENFORCER LES CAPACITÉS

Par la mise à niveau des acteurs et du personnel PNUD :

- À L'INTENTION DES ACTEURS, réaliser une série de formations sur l'égalité entre les sexes et le processus de gender seal ;
- À L'INTENTION DU PERSONNEL PNUD, mettre à niveau ses connaissances sur la problématique du genre.



GENDER FOCAL TEAM (GFT)

Renforcer l'efficacité des point focaux



ENGAGEMENT

Sensibiliser et s'assurer de l'engagement du management

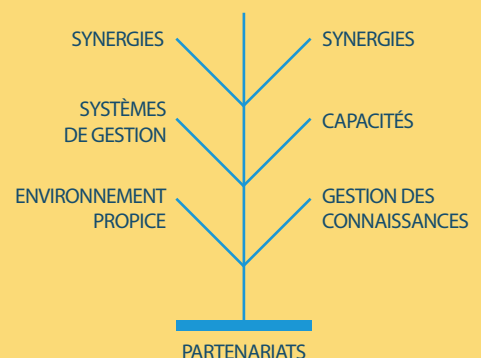


AU MOINS 15 % DES RESSOURCES

du portefeuille sont allouées au genre



RÉSULTATS ET IMPACTS PROGRAMMES ET PROJETS



L'intégration systématique et transversale du genre dans les programmes est un des principes fondamentaux de l'approche du PNUD visant un monde durable, inclusif et résilient. Elle se traduit par la prise en compte des besoins pratiques et stratégiques des femmes ainsi que la promotion de leur autonomisation économique et le respect de l'équité hommes / femmes en termes de planification, de suivi-évaluation et d'allocation de ressources.